



Le concours « Arts en plastiques pour l'océan...

publié le 08/10/2023

Sommaire :

- Élèves concernés
- Objectifs pédagogiques
- Calendrier 2023-2024
- Plus d'informations

Le concours « Arts en plastiques pour l'océan » est proposé conjointement par le ministère chargé de l'éducation nationale [↗](#) et la Fondation de la mer [↗](#). Il s'inscrit dans le cadre de la double priorité gouvernementale liée à la préservation de la biodiversité et à l'accès de 100 % des jeunes à une éducation artistique et culturelle de qualité.

Cette cinquième édition du concours met à l'honneur la thématique **20 000 lieues sous les mers**.

● Élèves concernés

Écoliers et collégiens (cycles 1 à 4) issus d'écoles et d'établissements publics et privés sous contrat, de France métropolitaine et d'Outre-mer.

Ce concours est ouvert aux classes volontaires, accompagnées selon le cas par leur professeur d'arts plastiques ou professeur des écoles et tout membre de l'équipe éducative mobilisé sur ces questions.

● Objectifs pédagogiques

faire découvrir aux élèves les enjeux liés au développement durable de la mer ;
lutter contre la pollution plastique qui met en danger toutes les formes de vie animales et végétales marines, entraînant de graves conséquences pour les sociétés humaines ;
susciter la créativité des élèves en les invitant à réaliser une œuvre à partir de matériaux plastiques usagés.

● Calendrier 2023-2024

3 octobre 2023 : lancement du concours et ouverture des inscriptions

1er mai 2024 : clôture des inscriptions

16 au 30 mai 2024 : jury de sélection des lauréats

8 juin 2024 - journée mondiale de l'Océan : annonce du palmarès

● Plus d'informations

<https://eduscol.education.fr/3421/concours-arts-en-plastiques-pour-l-ocean> [↗](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.